

Non à la suspension de MaPrimeRénov' !

Le gouvernement annonce une suspension temporaire du dispositif phare d'aide à la rénovation. Une décision que blâme Côme Robet, Président de CNCEF Crédit, association professionnelle agréée de courtiers en crédit, qui pointe les conséquences désastreuses pour les Français et les entreprises concernées.

MaPrimeRénov' est une nouvelle fois en chantier. Alors que les Français sont incités à longueur de spots TV et radio à rénover leur habitat en utilisant le dispositif, une mise sur pause est annoncée. De juillet à septembre si l'on en croit la ministre du Logement, ou jusqu'à la fin de l'année comme l'a exprimé le ministre de l'Économie ? Nul ne sait. Et personne ne peut garantir que cette suspension sera seulement temporaire.

Sur ce sujet comme sur trop d'autres, le gouvernement pêche. Amateurisme, incompetence, inexpérience, impéritie ; nous avons l'embarras du choix pour qualifier une navigation à vue entre les impératifs de rénovation énergétique, de lutte contre la crise du logement et de recherches d'économies.

Le dépassement des budgets, l'encombrement des dossiers et l'augmentation des fraudes sont évoqués à l'appui de cette décision, mais là encore le flou règne.

Comment en effet justifier de n'avoir pas anticipé que l'enveloppe affectée à MaPrimeRénov' par la loi de finances serait trop vite consommée ? Le « budget sanctuarisé » de 3,6 Mds€ pour 2025 annoncé par la ministre du Logement sera-t-il suffisant ? Il est vrai que ce gouvernement nous a habitués à la valse des chiffres, à la promesse de « rallonges » possibles et aux « trous » inexplicables ... Mais MaPrimeRénov' n'a pas vocation à venir au secours du déficit budgétaire !

Comment s'étonner que depuis deux ans l'interdiction programmée des passoires thermiques, les DPE punitifs et peu fiables, l'accès au crédit durci et le pouvoir d'achat immobilier en baisse aient fait exploser les demandes de crédits MaPrimeRénov' ? Nos dirigeants découvrent bien tardivement que ces contraintes cumulées ont conduit nos compatriotes à utiliser ce qui leur restait pour en atténuer les dégâts.

Une pause, pourquoi pas, mais pour quoi faire ? La fraude est un fléau contre lequel nos dirigeants, comptables des deniers des Français, doivent lutter, et nous soutenons l'intention. Mais dans ce cas, pourquoi supprimer et non pas mieux contrôler ? Avec une création d'emplois à la clé.

Nous, courtiers, que dirons-nous aux Français qui ont trouvé un bien à rénover entrant dans leur budget ? Que nous sommes désolés que leur projet ne puisse pas aboutir ?

Que dira-t-on aux entreprises du second œuvre et de la maçonnerie générale impliquées dans les travaux de rénovation qui enregistrent des défaillances en hausse respectivement de +2 et + 5% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport à 2024 à même époque¹? Que les devis et les commandes signés seront annulés, faute de financement ? Qu'elles devront « rebondir » ?

« Le stop and go n'est pas un mode de fonctionnement acceptable pour un gouvernement qui se targue de responsabilité. », s'indigne Côme Robet, Président de CNCEF Crédit. « Face à une crise du logement et de l'immobilier sans précédent, les Français et les professionnels du secteur qui y sont confrontés ont besoin d'une stabilité des dispositifs d'incitation pour mener à bien leurs projets et faire vivre leurs entreprises. Il n'est pas admissible de casser tous les trois mois une dynamique qui peine à s'installer. Nous nous opposons à ce changement permanent des règles du jeu dont le gouvernement doit être comptable. Il en va de la crédibilité de la parole et des engagements politiques, qu'il est encore temps de restaurer. »

A propos de CNCEF Crédit

CNCEF Crédit est une association professionnelle agréée par l'ACPR, qui regroupe 3000 intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement, courtiers et mandataires indépendants.

Elle a pour mission de représenter, accompagner, valoriser et former la profession et de peser sur les questions de sa réglementation dans le débat public.

CNCEF Crédit est membre du Groupe CNCEF, qui fédère les professionnels libéraux des domaines de l'investissement et du patrimoine, de l'assurance, du crédit, de l'immobilier de placement et du développement de l'entreprise.

www.cncef.org

¹ Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France au 1^{er} trimestre 2025 Altares Dun & Bradstreet's